

PFOC – Prise en charge des frais d’optique dans le cadre du régime complémentaire

Code produit : PFOC
Niveau : Perfectionnement
Modalité : Présentiel
Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0
Eligible DDA : oui
Public :

collaborateurs d’entreprises
d’assurances, d’institutions de
prévoyance, de mutuelles, agents
généraux, courtiers ayant déjà
des connaissances en matière de
complémentaire santé

Prérequis :

aucun

Objectif

- comprendre l’environnement des soins optiques pour une meilleure maîtrise du risque

Programme de la formation

1. Anatomie de l’œil
 - Fonction de l’œil
2. Troubles de la vision
 - Myopie
 - Hypermétropie
 - Astigmatisme
 - Presbytie
 - Amblyopie
3. Verres
4. Prescription
 - Durée et renouvellement

5. Nomenclature de la Sécurité sociale
 - LPP
6. Différentes règles de prise en charge par l'assurance maladie
7. Principales dispositions conventionnelles relatives aux opticiens
 - Le devis, le tiers-payant
8. Comment lire et comprendre une ordonnance optique et de lentilles de contact
 - Qu'est-ce qu'une sphère, une dioptrie, un cylindre, l'axe ?
 - Qu'est-ce que l'addition ?
 - Exercices de lecture d'ordonnances
9. Dispositions du contrat responsable
10. Différents types de garanties existant dans les contrats
11. Remboursement des lentilles, équipements NR
12. Chirurgie ophtalmologique
13. Transposition des formules de l'ordonnance d'ophtalmo
14. Principales difficultés rencontrées dans les devis / factures
15. Réforme 100 % santé
 - Objectif de la réforme
 - Déploiement de la réforme
 - 2 paniers d'équipements : classe A et B
 - Évolution de l'offre de l'opticien et du devis
 - Nouvelle nomenclature « LPP »
 - Prix limites de vente au public de la classe A
 - Modifications du renouvellement de l'équipement
 - Nouvelles prestations : appairage, adaptation
 - Calendrier
16. Echanges sur les pratiques professionnelles à travers des exercices / cas particuliers

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.